

Plénière du 6 mars 2018

Présent-e-s : Anita, Manon, Guillaume, Léo, Jo, Marie, Momo, Rémi (animation), David, Stéphane

Excusé-e-s : Michèle, Jean Pierre, Reine

Ordre du jour :

Appréhender les modalités pour le développement de Darbres : quoi, quand, comment ?
Temps d'information du groupe de travail « débroussaillage Darbres », issu de la dernière plénière, qui avait pour mission de préparer cette plénière. Il a entre autre rencontré les archis. Voici les éléments présentés :

CR archis :

le permis de construire a une validité de 36 mois et non de 24 mois > juin 2019. L'association doit à ce délai déposer une déclaration d'ouverture de chantier et a 1 an suite à l'expiration de ce délai pour démarrer le chantier. Elle peut demander une dérogation pour un prolongement d'un an du permis de construire, deux mois avant l'échéance de ce dernier, si les règles juridiques n'ont pas changé.

Il nous faut tenir un journal de chantier, avec photographie d'un journal du jour (pour avoir une preuve de la date de la photo). L'idée est de pouvoir se couvrir en cas de contrôle et de démontrer l'avancée du chantier année après année (date d'anniversaire déclaration d'ouverture de chantier).

Possibilité de faire des pauses dans le chantier tant que celui ci avance : pas plus d'un an.

Question de la première pierre, c'est à dire celle qui manifeste le démarrage du chantier d'un point de vue légal :

- Les fondations
- Le terrassement
- Les réseau (eau, élec, tél)
- La phytoépuration

Le GT (Groupe de Travail) exprime la réflexion que ces éléments interviennent sur un chemin possible à Darbres (celui avec le permis de construire actuel et le timing connu). Il est primordial que la plénière choisisse et décide quel chemin elle veut pour Darbres : une Oasis d'accueil avec les plans actuels et le timing actuel ? Une oasis d'accueil avec les plans actuels mais un dépôt de permis plus tard (autre temporalité) ? Ou un autre projet sur les terres de Darbres.

Temporalité :

Nous sommes vraiment à l'aise en terme de légalité par rapport au démarrage du chantier (déclaration, première pierre) et la durée, le phasage du chantier. C'est à dire que les pauses sont possibles du moment que d'année en année le chantier avance.

Conseil archis : "N'attendez pas le dernier moment pour déposer la déclaration de chantier."
Il en ressort de pouvoir être dans un rythme cohérent avec l'énergie du moment (l'envie d'aller à Darbres) et nos ressources. Il nous faut prendre une décision.

Ressentis C2C : super ! Pas d'urgence, sortie de la précipitation mais nous devons garder le rythme, le mouvement e(s)t l'énergie en cours.

--

PARENTHESE SUR LA GOUVERNANCE

Gestion plénière-gouvernance

Comment équilibrer la gestion des différents éléments en cours dans Esprits Libres avec l'énergie à investir dans l'OASIS ? Et comment cela se traduit dans la gouvernance ? :

Plénière spécial Darbres ? Plénière équilibrée entre Darbres et la gestion des questions quotidiennes / travaux en cours ?

Il en ressort que pour répondre à cette question, il est nécessaire de voir quel chemin nous choisissons pour aller vers Darbres, cela nous permettra de définir les modalités de gestion globale et affiner notre gouvernance.

En vrac ce qui ressort des échanges :

- temporalité cool
- désir d'avancer dans le bon rythme
- possibilité de s'approprier le terrain, investir l'espace sans forcément avoir pris de décision sur le permis de construire (jardinage, oisiveté sur le lieu : la sieste !)
- nécessité de poursuivre la gestion, le développement et l'épanouissement de tous les espaces de C2C
- nécessité de clarifier l'identité du projet : communication unifiée et claire (groupe communication cf. fin du CR)
- un ordre du jour clair, accessible et connu à l'avance

Quels sont les sujets du moment à traiter en plénière ? :

- statut des membres actifs (entrée et sortie)
- communication
- financement
- dossier prêteurs
- clarification/évolution de la gouvernance
- épanouissement dans les espaces de C2C

Besoin de définir les rôles du CA et de la plénière.

PROPOSITION (ET DECISION) :

La Plénière mensuelle est souveraine (et dédiée) pour traiter de l'ensemble des sujets de C2C (gouv, Darbres, gestion du projet...)

Création d'un Groupe de Travail qui élabore une proposition pour clarifier le statut de membre actif : Marie, Manon, Léo

–

CHAPEAU VERT CREATIF :

Qu'est ce que j'ai envie de créer comme lieu de vie à Darbres ? Personnellement dans un premier temps, et pour C2C dans un second temps.

- Autonomie (individuelle et collective) ++, autogéré ++, « démarchandisé »,

- « départriarcisé » ++, réaliste/pragmatique (conscience des limites)
- luxuriant (beauté +++), accueillant (inconditionnel) ++, une graine de possible pour les autres, ressourçant ++ une ruche (communautaire) ++, nourricier.
- Rayonner vers l'extérieur avec respect, modestie et humilité
- un lieu de transmission et d'expérimentation
- un lieu pour rebondir, tremplin, résilience
- cuisine, transformation
- être créatif en recyclant, faire avec ce que l'on a
- grande ouverture à hauteur de nos moyens (égalité, équité, démocratique ++++++)
- interconnecté : - avec le reste du monde (village, la terre entière, la galaxie)
- avec les autres espaces de C2C (circulation entre les espaces)
- incarner l'accueil dans l'habitat, en se connectant au vivant
- créer, construire un rêve réaliste (se donner les moyens de nos rêves)
- écologique, innovant, créatif
- lieu de travail (activité) : service, réciprocité, production, créatif, investissement humain, être acteur, engagement
- s'accueillir soi même (pouvoir être seul, silence, plénitude)
- une bibliothèque de livres
- du culturel
- joyeux, chaleureux
- musical
- sourire tous les jours
- harmonie
- pérennité, solide
- vibratoire, régénérant
- sans s'énerver

CONSTAT :

Lorsque l'on a voulu être créatif dans ce chapeau, on observe avant tout que les fondations de l'Oasis de C2C, vu par les présent-e-s, sont les valeurs de l'accueil inconditionnel, la connexion au vivant, le respect et l'amour.

« L'être a besoin d'amour et de respect pour vivre dans la solidarité et la bienveillance en harmonie avec le vivant » (rappel du travail collectif de fin 2016)

PROPOSITION ET DECISION :

Poser la première pierre symbolique de C2C qui représente et incarne ces valeurs fondamentales : planter un arbre le mardi 20 mars à 16h15, heure exact du printemps renaissant !

Suite du créatif :

- Darbres parmi les arbres
- un espace de compagnonnage et d'entraide
- un espace de dignité d'art et de créativité
- un espace de rigueur dans l'amour, l'amitié, le conflit et la rédemption
- patience et longueur de temps : durée et persévérance

> Nécessité d'un premier espace d'accueil, léger et/ou rapidement accessible où nous pouvons

nous réunir (chauffé) ++++++

Puis, suite aux échanges, vient un temps d'information par Manon des grandes lignes du statut OACAS :

- Souplesse pour entrée et sortir
- Accompagnement des accueilli-e-s
- Statut de compagnons (type Emmaüs) qui permet le versement d'un pécule, hors du lien de subordination (salarié/patron) et plus dans un principe d'égalité.

Suite du créatif :

Est évoqué l'idée pour les membres du projet de lieux permettant de vivre une possibilité de solitude, d'isolement et d'indépendance par rapport aux 4 bâtiments sur le lieu de vie à Darbres.

(Ex : cabane)

Comment mettre en pratique le respect de ce besoin individuel et comment le prendre en compte ?

- accueillant-e-s/accueilli-e-s
- durée de l'accueil
- permanence ?

Suite à ces questions de l'OACAS et des modalités d'accueil, la plénière est amenée à se positionner sur le projet architectural de l'Oasis. Elle valide ces plans car elle prend en compte :

- l'autoconstruction
- la sobriété écologique (dont le recyclage/la récup')
- et la possibilité de l'usage du OACAS

Cependant, le OACAS étant un statut qui concerne tous les membres actif-ve-s, Manon propose d'en faire une présentation complète à la prochaine plénière en vue d'une validation collective.

De plus, la plénière reconnaît et se reconnaît dans le travail effectué par les fondateurs, les architectes et les membres du projet ayant participé à son élaboration.

PROCHAINS PAS :

- Présentation du statut OACAS
 - validation du principe en plénière ?
- Première pierre / premier arbre (symbolique) ou les deux premières pierres (20/03 à 16h15)
- Mettre le pied à Darbres
 - poser des piquets pour matérialiser les espaces constructibles sur le terrain + reconnaissance du lieu
- plus tard, inviter la mairie

Un Groupe de Travail continu à travailler sur la présentation de différents scénarios de gestion de chantier dans l'optique de la première pierre du chantier.

PROCHAINE PLENIERE : le 3 avril 2018 toute la journée avec un temps sur le terrain

Info : il a été créé en réunion recycleries un GT à même de traiter la communication du projet et de

travailler tous les outils de communication de l'asso dans le but d'unifier et de créer une cohérence entre tous ces éléments.

Ce groupe est actuellement composé de Léo, Guillaume, Manon et Marie.

Il travaille entre autre :

- la gestion du site internet et sa réactualisation
- com' auprès des officiels et institutionnels
- les outils de transmission d'infos en interne (adhérents, usagers...)

Il présentera ses travaux en plénière lorsque cela touche le message général de l'association et son identité. Les CR sont accessibles à qui le demande. Ce GT est validé par la plénière.

Dossier prêteurs :

Le dossier de Marie France et Xavier, établi en plénière de janvier, arrive à sa dead line de réponse fin mars. La plénière demande au CA de se saisir de cette question pour respecter les échéances.

Marie et Manon expriment le fait qu'elles solliciteront des personnes extérieures au CA pour traiter de ce dossier.

Dossier Camion :

Le camion cube a été détruit le 5 mars, car beaucoup de problèmes et trop de frais d'entretien. Un nouveau camion est nécessaire pour le bon fonctionnement.

Jo et David ont toute la confiance de la plénière pour trouver le camion, sous réserve d'un accord de trésorerie. Catherine S. propose une avance de 5000 € pour nous aider. Merci !

Dossier salarial :

Denis et Guillaume voient leurs contrats se terminer le 15 mars. Manon souhaite partager la prise de décision sur la suite : on continue ? On arrête ? D'autres personnes qui pourraient prétendre à être salarié ? ...

Il manque des éléments de gestion financière au vu des mouvements de trésorerie à venir (achat camion, constructions), et Manon nomme sa difficulté à suivre la gestion (beaucoup d'autres choses à faire), David propose son aide (et ses compétences!) à distance.

Guillaume nomme que s'il y a arrêt de son contrat, il aura besoin d'un temps de rétablissement de ses droits sociaux, temps qui ne sera pas donné au projet. Il est en période de déménagement et n'a pas appréhendé cette échéance de fin de contrat.

Au vu de la situation de Denis, il est difficilement envisageable de ne pas le reconduire.

Il y a une dimension financière à bien prendre en compte pour ces questions, mais aussi à se demander quels moyens on se donne pour déployer le projet (structuration d'une équipe porteuse disponible)

Le CA doit se réunir rapidement.